

REUNION DU SECTEUR TECHNIQUE 08/26

Compte-rendu n° 08/26 du 05.10.2026

Participants : M. Faure, J-L. Chéron, A. Valet-Narjou, E. Pichon, Y. Grangier, D. Eslan, C. Chotard, A. Coulange, P. Authier, P. Ranouil, C. Bierne, D. Bisbau, N. Deprêtre-Bisbau, K. Sauvage, S. Delerive, A. Petit, F. Larzinière, C. Lecomte.

Questions abordées :

Rappel de dates,
Communication,
Spectacle Didier Gustin,
Retour vie associative (M. Faure),
Ecole élémentaire : pompe à chaleur air-air,
Environnement (retour de la commission),
Photos pour la salle du conseil,
Agents : adhésion au CDAS (Comité Départemental d'Action Sociale).

INFORMATIONS-IDEES-SUGGESTIONS-REMARQUES

Rappel de dates :

- Vendredi 09 octobre, SdF, organisée par le comité des fêtes : soirée Michel Berger,
- Samedi 10 octobre, 11 h (Delphine) : parrainage républicain,
- Samedi 10 octobre : séminaire du Grand Périgueux,
- Lundi 12 octobre, 14 h : rencontre DFCI,
- Mardi 13 octobre, 18 h, SdF Agonac : réunion publique PLUi,
- Vendredi 16 octobre, matin : mariage (Max et Agnès),
- Vendredi 16 octobre, à partir 14 h : élections au CMJ,
- Vendredi 16 octobre, 18 h : rencontre avec la paysagiste Marine Vigier,
- Dimanche 18 octobre, 9 h 30, halle : rando solidaire organisée par Périgord Afrique Développement,
- Lundi 19, 14 h 30 : rencontre avec les responsables du COS (cf ci-dessous),
- Lundi 19 octobre, 20 h 30 : secteur société.

Communication : Yohan fait le point sur la fréquentation de nos supports de communication :

- Bulletins municipaux : on en fait 3, voire 4, par an. Sont tirés à 1 800 exemplaires. Le 18 pages revient à 1 600 €,
- Panneau Pocket : dernières statistiques : 70 % des foyers de la commune l'ont installé, ce qui représente 996 appareils (smartphone, tablette, etc.. Cela nous coûte 350 €/an,
- Site internet : existe depuis 2020. En 2025 : 20 000 visites. 49 000 pages consultées (avec un petit rebond en septembre). Pages les plus consultées : accueil, restauration scolaire, animation, vie associative,
- Panneaux municipaux : sont restés en bon état,
- Panneaux « Giraudy » (sucettes) : ont une face qui nous est réservée. L'entreprise prend en charge la fabrication et l'installation des affiches.

Soirée Didier Gustin : 160 personnes présentes (jauge maximum). Cette soirée a été un vrai succès. Beaucoup de retours enthousiastes.

Retour vie associative (Max F.) :

- Dimanche dernier : AG du temps libre : RAS. 70 adhérents et + de 5 000 € en caisse. Le club est dynamique et propose plusieurs activités et sorties dans l'année. Pas mal de projets et ne devrait pas demander de subvention cette année.
- demande de la part des étudiants de BTS d'utiliser les terrains de pétanque et le club house pour un week-end d'intégration. OK pour le prêt des terrains s'ils ne sont pas utilisés mais non au club house (musique, alcool, etc)
- le club de hand a également fait une demande assez conséquente (barnums, coffrets edf, tables, chaises, ménage, etc.) et ce pour une date assez proche (une dizaine de jours). On n'a pas donné suite car on aurait mobilisé 2 ou 3 agents pendant 1 ou 2 jours sans que cela soit programmé. C'est difficile de dire non à des bénévoles mais leurs demandes doivent s'inscrire dans un planning et l'on aimerait connaître les dates le plus tôt possible.

Ecole élémentaire : pompe à chaleur air-air : le système a bien été mis en place dans toutes les salles de l'école mais cela ne fonctionne pas. : une de pièces installées n'est pas la bonne. L'entreprise doit de nouveau intervenir sur chaque climatiseur mural (split) durant les vacances de la Toussaint.

Environnement (retour de la commission) :

- Avec Rafaël (notre chef cuisinier), Agnès est allée visiter le méthaniseur de Coulounieix-Chamiers. Le projet n'en est qu'à son début : il s'agit de trier nos biodéchets et de les emmener au méthaniseur pour produire du biogaz. Nos déchets seraient portés là-bas chaque lundi et en attendant, ils seraient stockés dans des palox. La commune devra s'acquitter d'une participation de 25 € la tonne. Ce serait bien que les enfants du centre de loisirs puissent aller visiter le méthaniseur,
- Défi foyers à alimentation positive : Agnès a participé à la première journée de formation pour les structures référentes. Il faut maintenant recruter 15 foyers,
- L'asso Patchouli qui est à Château L'Evêque et qui intervient sur les TAP fait du recyclage végétal,
- Marine Vigier, la paysagiste que nous avons retenue pour la cour de l'école maternelle, propose de rencontrer les membres de la commission environnement le vendredi 16 octobre à 18 h,
- Ont rencontré une personne de l'agence B.. Elle viendra le 19 octobre faire le tour d'une partie de la commune pour en faire un plan-guide.

DECISIONS PRISES-PERSONNES LES AYANT EN CHARGE

QUESTIONS MISES A L'ETUDE ET GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUES

Photos pour la salle du conseil : pour l'exposition « Regards en fête », un concours photo était organisé. Nous proposons d'en retenir 3 de celles qui étaient présentées pour le concours pour les mettre dans la salle du conseil, en haut, devant la mezzanine. On peut les voir auprès du secrétariat et dire les 3 que l'on préfère.

QUESTIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL

ELU CHARGE DE LA PRESENTATION

Agents : adhésion au CDAS (Comité Départemental d'Action Sociale) : C. Lecomte doit rencontrer les responsables du COS (Comité des Oeuvres Sociales) le 19 octobre à ce sujet. La loi oblige les collectivités territoriales à financer l'action sociale pour leurs agents. Ceux-ci désirent arrêter le COS et adhérer au CDAS. Les raisons principales sont 1) il est beaucoup plus intéressant d'être au CDAS et 2) depuis le COVID, il est difficile de trouver des agents pour prendre en charge la gestion du COS.

En effet, le CDAS permet à chaque adhérent : réductions sur les billets de cinéma et d'un bon nombre d'autres manifestations, une aide pour la rentrée scolaire, le passtime, un cadeau de Noël, une participation de moitié à certains voyages organisés, une prime à la naissance de l'enfant, etc.... Etre adhérent au CDAS permet également de bénéficier de toutes les prestations du CNAS (Comité National).

Pour l'agent l'adhésion est de 26 € par an.

La municipalité participe au COS à hauteur de 0,9 % de la masse salariale de l'année $n - 1$ (soit 10 610 € en 2026). Pour le CDAS, la cotisation serait de 1,30 % soit 16 363 €, donc une augmentation de 5 753 €.